



Appel à soutien pour le Comede

Bicêtre, le 16 novembre 2014

Madame, Monsieur, cher.e partenaire, cher.e ami.e,

Au cours de l'année 2014, les actions du Comede en faveur de la santé et de l'accès aux droits des personnes exilées ont été affectées par la baisse ou la suppression de plusieurs subventions publiques, nous conduisant à une importante diminution de l'activité au cours du second semestre, en particulier dans le domaine des soins médicaux et psychothérapeutiques. Si la gestion prudente de l'association ainsi que l'apport supplémentaire de plusieurs fondations privées permettent de ne pas remettre en cause la survie de l'association, cette réduction de nos moyens d'action a des effets d'autant plus délétères qu'elle survient dans un contexte de très forte précarisation des conditions de vie et de progression des discriminations à l'encontre des demandeurs d'asile et de l'ensemble des migrants/étrangers.

En janvier 2015, l'association fêtera ses trente-cinq ans d'existence. En 35 ans, le soin et l'accompagnement de 130 000 personnes de 150 nationalités ont fait du Comede un poste d'observation privilégié de la santé et de l'accès aux soins des migrants/étrangers en France. Les publications de l'association, en particulier le *Guide Comede* et la revue *Maux d'exil*, dont le numéro prévu pour septembre 2014 a dû être supprimé pour des raisons économiques, reposent en effet sur l'expérience des membres du Comede acquise dans le cadre des activités quotidiennes auprès des personnes exilées et des particuliers, associations et professionnels qui leur viennent en aide.

Dans un contexte où les subventions publiques deviennent plus difficiles à obtenir ou à renouveler, mettant ainsi en danger le soin et l'accompagnement de personnes particulièrement précaires, le soutien de toutes celles et tous ceux qui considèrent qu'il est important pour notre société de manifester une solidarité à l'égard des personnes exilées est essentiel. Pour ces raisons, nous faisons appel à votre générosité et à votre soutien pour la fin de l'année 2014 et en vue de la préservation des actions du Comede en 2015.

Didier FASSIN
Président du Comede



BULLETIN DE SOUTIEN

A adresser au Comede, BP 31, 94272 Le Kremlin Bicêtre Cedex
ou par mail à contact@comede.org

Je veux soutenir l'association Comede et vous fais parvenir un don de :

20 € 50 € 100 € autre : €

En espèces

Par chèque

A l'ordre de : Association Comede

Par virement bancaire

Association Comede au Crédit Lyonnais LCL,
Agence du Kremlin Bicêtre 94270.

Banque Agence Compte Clé
30002 00520 0000007592U 79

et je souhaite recevoir un **reçu fiscal** à l'adresse suivante:

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tel

E-mail

Les dons au Comede sont déductibles de vos impôts. A hauteur de 75% pour tous dons inférieurs à 521€ et de 66% au-delà de ce montant, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou les modifier en écrivant au Comede.